

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 19)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS431

présenté par

Mme Bregeon, rapporteure pour avis au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 13

À l'alinéa 11, substituer au mot :

« comporte »

le mot :

« mentionne ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.